

## Appui Catalytique à la Problématique Foncière au Népal

En dépit des progrès politiques et démocratiques depuis la fin du conflit armé opposant les Maoïstes et le Gouvernement en 2006, le Népal est toujours confronté à de multiples problématiques et disputes foncières. Nombre d'entre elles sont profondément enracinées dans la Société népalaise et ont été l'un des principaux facteurs du conflit que le Népal a subi pendant 10 ans. Par ailleurs, le déplacement de masse engendré par le conflit a eu pour conséquence l'appropriation illégale de certaines terres et a créé des problématiques supplémentaires liées au droit foncier dans le pays.

La résolution des disputes foncières reste un défi important et très sensible au Népal et se trouve, pour cette raison, au centre du Processus de Paix en marche dans le pays. L'Accord de Paix Global met fortement l'accent sur l'urgence du besoin de réforme foncière globale.

L'OIM a été désignée comme agence leader dans la mise en œuvre du Projet d' « Appui Catalytique à la Problématique Foncière » mené en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD1) et UN Habitat et financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies2. Le projet est actuellement piloté dans les Districts de Surkhet, Nawalparasi et Morang, contribue à la révision et la modification des politiques existantes en matière de droit foncier, notamment en identifiant les contradictions, vides et duplications entre les différents textes légaux.

L'OIM localise les situations et disputes foncières existant dans les trois districts et engage les acteurs au dialogue tout en renforçant les capacités institutionnelles des Bureaux fonciers de Districts. En s'appuyant sur le travail et les systèmes mis en œuvre précédemment par le Gouvernement du Népal (GoN), l'OIM soutient l'évolution et le renforcement de la réforme foncière à venir et apporte une assistance technique et met en œuvre des mécanismes de résolution de disputes foncières dans les trois districts ciblés. L'inclusion de groupes vulnérables et des femmes dans les différentes activités du Projet est une grande priorité. En ce sens, l'OIM apporte un soutien tout particulier aux femmes leaders au Népal pour leur permettre de contribuer pleinement aux discussions politiques autour du thème foncier et de la réforme qui en suivra. A travers des initiatives de renforcement des capacités, l'OIM engage les femmes à jouer un rôle actif d'agent de changement afin de garantir que la jouissance de leurs droits et accès à la propriété fasse partie intégrante des débats politiques en général.

Par ailleurs, l'OIM mène une évaluation d'un système informatique d'administration foncière3 dans le but de développer ce dernier dans les trois districts mentionnés précédemment. Afin de faciliter une future réforme foncière complète au Népal, l'OIM travaille en étroite collaboration avec le Ministère pour la Réforme et la Gestion Foncière4, le Ministère de la Paix et la Reconstruction5, les Comités

<sup>1</sup> Ou UNDP de ses sigles en Anglais (United Nations Programme for Development)

<sup>2</sup> UNPBF de ses sigles en Anglais (United Nations Peace Building Fund)

<sup>3</sup> SOLA de ses sigles en Anglais (Solution for Open Land Administration)

<sup>4</sup> MoLRM de ses sigles en Anglais (Ministry of Land Reform and Management)

<sup>5</sup> MoPR de ses sigles en Anglais (Ministry of Peace and Reconstruction)



IOM International Organization for Migration  
OIM Organisation internationale pour les migrations  
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Locaux de Paix, les Bureaux de Districts en charge des questions Foncières et engage par ailleurs les membres des communautés affectées par le Conflit.

En 2014, l'OIM a concentré son attention sur la problématique de privation et occupation des terres au Népal.

Pour de plus amples informations, merci de contacter [lpr@iom.int](mailto:lpr@iom.int).